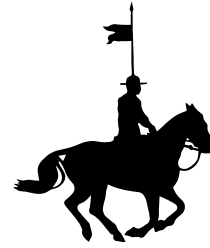




Staff  
Relations  
Representatives

Représentants des  
Relations  
Fonctionnelles

*Serving Members since 1974*  
*Au service des membres depuis 1974*



Le 27 janvier 2012

### **Le point sur l'examen des catégories d'employés (CE)**

Depuis qu'on leur a annoncé en juin 2010 un énième examen de leurs postes, nombre de membres civils (m.c.) vivent un stress que nous ne devons pas minimiser, et qui est allé jusqu'à envenimer le climat de travail à certains endroits. La haute direction a beau nous présenter une foule de raisons, aucune ne nous semble encore valable pour mener cet examen qui donne une impression de déjà-vu. Nous savons que les employés de la fonction publique (EFP) accomplissent un travail de valeur pour la GRC, mais il n'en reste pas moins que celle-ci est unique - grâce à ses membres réguliers et à ses membres civils. Voilà une réalité qui mérite d'être reconnue et protégée.

L'examen, avons-nous appris, relève du commissaire. Peu après son entrée en fonction, nous avons donc envoyé à M. Paulson un énoncé de position écrit détaillé expliquant pourquoi, d'après le programme des RRF, l'examen n'était pas nécessaire (ce que nous croyons toujours). Nous y avons expliqué l'histoire des catégories d'employés, les frais tangibles et intangibles qu'entraînerait la conversion des m.c., les conséquences possibles pour les opérations, et l'avis des principaux intéressés. Nous avons demandé au commissaire d'interrompre ce que nous voyons comme un examen superflu, ruineux et peut-être même destructeur, réitérant notre position : le Conseil du Trésor et la GRC devraient finir le travail entrepris en 2007 avec pour premier souci la sécurité des Canadiens, plutôt que de faire table rase et de se lancer dans une opération bureaucratique susceptible de gêner notre travail au service du public.

Malgré tous nos efforts, le commissaire nous a fait savoir dernièrement (rien toutefois d'officiel ni de définitif) qu'il était toujours disposé à convertir les 3 770 m.c. en EFP. Nous l'avons relancé en lui expliquant exhaustivement par écrit pourquoi ce n'était pas une bonne idée. Finalement, nous l'avons rencontré le 16 janvier. À cette occasion, entre autres arguments et préoccupations pour le faire changer d'avis, nous lui avons fait valoir les résultats de l'analyse approfondie des CE menée par Deloitte & Touche en 2002, à savoir que pour une foule de raisons bien documentées, la conversion totale serait la moins viable des quatre options envisageables.

Quand nous lui avons demandé d'expliquer sa position, le commissaire nous a répondu que toutes ces plaintes des m.c. sur une multitude de sujets le lassaient. Ce que ce commentaire a d'inquiétant selon nous, c'est qu'il fait référence à des plaintes sur des enjeux graves que la direction laisse en plan, parfois depuis bien des années (représentation en matière de solde, normes d'emploi pour la GRC, etc.).

Cette semaine, c'est avec désarroi que nous avons entendu le commissaire réitérer sa position lors de réunions générales dans la division H : toujours aucune décision, mais il se propose de convertir tous les

m.c. en EFP. La réunion et nos énoncés n'y ont rien changé. Pour nous, le commissaire s'apprête à jeter le bébé avec l'eau du bain; c'est pourquoi nous l'avons prévenu le 16 janvier que s'il allait de l'avant, les membres réagiraient avec une ampleur sans précédent par des démarches internes, juridiques, politiques et médiatiques que le programme des RRF appuierait sans réserve, et que d'ailleurs il explore en ce moment même.

Nos m.c. évoluent dans différents secteurs, mais dans un même climat d'incertitude. Bien qu'ils soient fiers de travailler pour la GRC, ils jugent qu'on ne les respecte pas à la mesure de ce qu'ils accomplissent pour la population canadienne. L'examen stratégique et fonctionnel et le plan d'action de réduction du déficit laissent présager des compressions budgétaires, donc une période très difficile pour la GRC. Il nous faut un effectif solide, fort, cohésif et confiant; nos services à la population vont forcément se ressentir de l'instabilité amenée par ce qui s'annonce.

Le programme des RRF va vous tenir au courant, car ce dossier revêt pour lui une priorité absolue.

En deux mots, vos RRF :

- veulent que soient examinés les 202 postes laissés en plan après l'analyse des CE qui a débuté en 2007;
- appuient la décision que l'État-major supérieur a rendue en 2007 relativement aux CE;
- s'opposent à toute tentative interne ou externe de miner la crédibilité de cette décision.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des inquiétudes, merci d'écrire à l'adresse suivante : [frontline\\_perspective@rcmp-grc.gc.ca](mailto:frontline_perspective@rcmp-grc.gc.ca).

Ross Gorman, s.é.-m.

Président, Comité national des affectations des RRF

Pour le sous-comité des catégories d'employés :

Kevin Boisclair, m.c.— RRF à la DG

Louis Upton, s.é.-m. — RRF à la DG

Richard Marsh, s.é.-m. — RRF à la division E